



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Élections Québec 2018
**L'AQCPE demande au gouvernement de François Legault de
reconnaître le rôle clé des CPE/BC
dans son projet de réussite éducative**

Montréal, 2 octobre 2018 – L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCEPE) félicite le nouveau gouvernement de la Coalition Avenir Québec et lui demande de reconnaître clairement et sans tarder le rôle prépondérant que joueront les CPE/BC dans le chantier qu'il compte mettre en place pour la réussite de tous les enfants.

Citation :

« Nous partageons l'ambition maintes fois exprimée par le premier ministre désigné de favoriser la réussite éducative et nous lui offrons notre entière collaboration, a déclaré Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPE. À ce titre, les CPE/BC contribuent déjà, pour une large part, à la réussite des tout-petits, » a ajouté Mme Bélisle.

Maternelle 4 ans

Tout au long de la campagne électorale, de nombreuses voix se sont élevées de la société civile et de la communauté scientifique, s'inquiétant du projet de la Coalition Avenir Québec d'implanter une solution mur à mur qui n'a pas fait ses preuves. Les CPE/BC sont les seuls services éducatifs aux tout-petits qui, étude après étude, ont démontré leur capacité à contribuer à la réussite éducative des enfants et particulièrement ceux issus de milieux défavorisés.

Citation :

« Le nouveau gouvernement ne peut pas aller à l'encontre de la volonté des parents de continuer à confier leurs enfants au réseau dont l'expertise est unanimement reconnue, » a renchéri Mme Bélisle.

Qui plus est, dans certaines régions, les CPE/BC sont les seuls à offrir des services éducatifs aux 0-5 ans. La mise en place de classes de maternelle 4 ans viendrait miner, par la création d'une structure additionnelle, des services de qualité auxquels les parents sont attachés.

Pour une meilleure continuité et fluidité des services aux tout-petits

L'AQCPE note la volonté de la CAQ de procéder à la détection précoce des troubles du développement. Sur ce point également, elle demande au gouvernement de donner l'assurance aux parents que tout nouveau programme confirmera le rôle central des CPE/BC.



« Chaque jour, les CPE/BC font déjà de la détection, a ajouté Mme Bélisle. Logiquement, les services spécialisés dont ils ont besoin devraient être donnés là où se trouvent les enfants, c'est-à-dire en CPE/BC. Nous pouvons travailler à briser les silos entre les réseaux de la petite enfance, de la santé et de l'éducation pour offrir une meilleure expérience aux enfants et à leur famille, a ajouté Mme Bélisle.

Fin de la taxe famille

L'AQCPÉ avait salué la promesse de la CAQ d'abolir la modulation des tarifs des services de garde éducatifs en fonction du revenu. Elle demande au gouvernement d'offrir cet allègement aux familles sans délai.

À propos de l'AQCPÉ

L'[AQCPÉ](#) a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la [Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance](#) a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

– 30 –

Renseignements :

Claude Deraîche

Directeur des communications
514 609-9060 | claire.deraiche@aqcpe.com

Marie-Claude Lemieux

Directrice, Affaires publiques et gouvernementales
514 268-1706 | marie-claude.lemieux@aqcpe.com